

# Golaprex® Basic

**Herbicide pour pommes de terre, céréales d'automne et diverses cultures maraîchères.**

## Description du produit en bref

Golaprex Basic est un herbicide qui agit contre les jeunes mauvaises herbes et les mauvaises herbes en germination dans les pommes de terre, céréales et diverses cultures maraîchères.

## Matières actives

800 g/l Prosulfocarbe

## Formulation

Concentré emulsionnable (EC)

## Trademark

Stähler Suisse SA

## Numéro d'homologation

W-6168-1

## Mode d'action

Le **Prosulfocarbe** fait partie de la famille chimique des thiocarbamates. Il est absorbé par les racines entre la germination et la levée et aussi par les feuilles des jeunes plantules. Le Prosulfocarbe perturbe la synthèse des acides gras et entraîne leur dépérissement. Il est efficace sur les dicotylédones et graminées. Sa persistance d'action est de l'ordre de 3-4 mois. Il permet un très large choix de cultures dans les rotations.

## Utilisation Céréales

### Blé

Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.  
Traiter sur des terres raffermissées jusqu'à fin octobre.  
Avoir une profondeur de semis régulière de 2 cm au moins. Ne pas traiter sur des sols sableux, humifères

ou motus, ou si la profondeur du semis est irrégulière.

Golaprex Basic s'utilise sur toutes les céréales d'automne sauf l'avoine. Utilisable uniquement sur les cultures d'automne.

### Epeautre

Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.

### Orge

Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.

### Seigle

Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.

### Triticale

Dosage : 5 l/ha immédiatement après le semis jusqu'au stade 2 feuilles de la culture.

## Utilisation Cultures maraîchères

### Carottes

Dosage : Total au max. 5 l/ha. Application en post-levée en splitting de max 2 l/ha au stades 2 à 3 feuilles de la culture. Délai d'attente: 90 jours.

### Céleri-branché

Dosage : 3 l/ha en traitements fractionnés (max. 5 l/ha au total), possible jusqu'à 7 jours après la plantation. Délai d'attente: 60 jours.

### **Céleri-pomme**

Dosage : 3 l/ha en traitement fractionné (max. 5 l/ha au total), possible jusqu'à 7 jours après la plantation. Délai d'attente: 100 jours.

### **Fines herbes**

Dosage : 2.5-3 l/ha en pré-levée. Délai d'attente: 75 jours. Utilisable sur aneth, basilic, cerfeuil, ciboulette, coriandre, cumin, doucette, estragon, hysope, laurier, livèche, marjolaine, mélisse, menthe, origan, romarin, sarriette, sauge, thym. Uniquement dans les cultures destinées à une exploitation foliaire.

### **Oignons**

Aussi homologué en ail et échalotes.

Dosage : 4 l/ha au stade 1-3 feuilles des oignons. Respecter un délai d'attente de 16 semaines avant la culture suivante. 1 traitement par culture au maximum.

### **Persil à grosse racine**

Dosage : 3 l/ha. Application en pré-levée ou au stade 2 à 4 feuilles de la culture. Délai d'attente: 80 jours. Uniquement pour l'utilisation des racines.

### **Poireaux**

Dosage : 4 l/ha du stade cotylédon à 3 feuilles de la culture. 16 semaines dans les cultures semées, resp. jusqu'à 7 jours après la plantation dans les cultures plantées. Maximum un traitement par culture. Délai d'attente: 80 jours.

### **Raifort**

Dosage : 3 l/ha. Application en pré-levée ou en post-levée au stade 2 à 4 feuilles de la culture. Délai d'attente: 80 jours.

### **Scorsonères**

Dosage : Traitement fractionné, dose totale maximale 4 l/ha. Application au stade 2 à 4 feuilles de la culture. Délai d'attente: 80 jours.

### **Utilisation Grandes cultures**

#### **Lupin**

Dosage : 5 l/ha. Application en pré-levée jusqu'à 5 jours après le semis. Miscible avec Sitradol SC ou Cargon S.

### **Pommes de terre (plantons et consommation)**

Application seule

Dosage : 5 l/ha peu avant ou au cours de la levée des premières pommes de terre (max. 5 cm), sur les buttes bien tassées. Dans les cultures de plantons, traiter uniquement avant la levée. Golaprex Basic a une excellente sélectivité sur toutes les variétés de pommes de terre.

Sur les cultures de sélection (semences) appliquer Golaprex Basic en pré-levée.

Mélange avec Dancor 70 WG :

4-4.5 l/ha Golaprex Basic + 500 g/ha Dancor 70 WG. Traitement en pré-levée jusqu'à une hauteur des fanes de 5 cm.

Veuillez tenir compte de la tolérance variétale de Dancor 70 WG. Ne pas traiter les cultures de semenceaux en cours de levée.

### **Spectre d'efficacité**

**Bonne efficacité** : Pâturins, agrostide, gaillet gratteron, véroniques, lamiers, stellaires ainsi que les ray-grass germant tôt.

**Efficacité insuffisante** : Matricaires, pensée, renouées

### **Restrictions**

1 traitement par culture au maximum. SPe 3 : Dans le but de protéger les organismes aquatiques des suites d'un ruissellement, respecter une zone non traitée enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de surface. Les dérogations figurent dans les instructions de l'OFAG. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection. Application de la bouillie : Porter des gants de protection + une tenue de protection + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

### **Miscibilité**

Golaprex Basic est miscible avec Dancor 70 WG dans les pommes de terre. Dans les céréales le mélange 2.5 l/ha Golaprex Basic + 2.5 l/ha Sitradol Tec est recommandé.

### **Rotation culturale**

Si Golaprex Basic est utilisé seul, il n'y a pas de restriction après la récolte de la culture traitée. Si la

culture est interrompue prématurément, on peut ressemer des céréales, du maïs, des pommes de terre, des pois et féveroles. Après une application de Golaprex Basic en automne, on peut semer au printemps suivant des betteraves, mais seulement après un labour du sol. Après Golaprex Basic + Dancor 70 WG, une culture suivante est possible après un délai d'attente de 16 semaines. Observer les prescriptions concernant le produit partenaire.

### Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

### Conditions climatiques

Un sol humide pendant et après l'application du produit favorise l'efficacité de Golaprex Basic.

### Important à savoir

Le réservoir ne doit contenir aucun reste de produits contenant de la terbuthylazine.

### Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### Mention d'avertissement

ATTENTION

### Phrases H

**H315** Provoque une irritation cutanée. **H317** Peut provoquer une allergie cutanée. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Phrases EUH

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Phrases P

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P262** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**P280** Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**P301+P310** EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

**P502** Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.

**RRV** Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.



GHS07



GHS09

**En cas d'urgence, intoxications**

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145  
ou 044 251 66 66.

**Emballage**

10 02 45 Emballage simple à 5 l  
10 02 45 Carton à 4 x 5 l

**Contact**

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>